



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Le 27/03/2018

**Information sur l'absence d'avis
de la Mission régionale d'autorité environnementale
Projet de exploitation d'une unité de valorisation des matières
déposé par société Audeval**

Au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement

N° saisine : 2018-005945

Le 26 janvier 2018, l'Autorité environnementale a été saisie pour avis sur un projet d'exploitation d'une unité de valorisation des matières au titre des articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

L'Autorité environnementale n'a pas émis d'avis dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 26 mars 2018.